

À savoir concernant les études en FORMATION PROFESSIONNELLE



- 1- A- Une demande d'admission en **formation professionnelle** se fait **par Internet** à l'adresse suivante :

admissionfp.com (Service régional d'admission en formation professionnelle), idéalement **avant le 1^{er} mars ou plus tard s'il reste de la place dans le programme.**

B- Tu trouveras sur ce site admissionfp.com des informations pertinentes concernant les programmes de la formation professionnelle (contenu du programme, conditions d'admission, organismes scolaires par région, date de début de la formation, etc.)